

Les projets d'énergie gazière et électrique que j'ai mentionnés sont de grands projets qui nécessitent de longues périodes de gestation. Leur concrétisation exigera des engagements à long terme de la part des administrations fédérales, régionales et locales ainsi que des intérêts privés de nos deux pays. Pour notre part, nous sommes disposés à envisager de tels engagements. Notre Office national de l'énergie est autorisé, en vertu de la législation en vigueur, à envisager des exportations sur une période allant jusqu'à 25 ans.

Les relations entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada datent d'avant la Confédération. Nous, Canadiens, partageons en bonne partie la culture et les traditions qui ont façonné cette région des États-Unis et lui ont donné son caractère unique. En des moments comme celui-ci où les citoyens et les gouvernements de nos deux pays examinent de près cette relation, il convient qu'un Conseil comme le vôtre soit créé pour faire progresser le dialogue entre nos deux nations de sorte que nous puissions poursuivre cette collaboration unique entre deux nations du monde.